

## LA FIN ANNONCEE DE LA FILIERE OPTRONIQUE AERO ?

### **DEFENDONS NOS EMPLOIS !**

Au-delà des annonces médiatisées, en France les entreprises continuent de déposer leur bilan et c'est chaque jour, 1000 emplois qui sont supprimés dans notre pays. Ne pouvant pas, comme les « Lejaby » exposer nos produits dans les manifestations, **compte tenu des menaces existantes sur l'emploi et sur l'avenir de TOSA, la CFDT a décidé d'agir auprès de responsables politiques pour les informer de notre situation.**



### **LA DELEGATION DE LA CFDT DE TOSA A:**

- Le 25 novembre, par un courrier demandé un RdV, à G LONGUET (*Ministre de la Défense*),
- Le 16 décembre 2011, rencontré J-M. FOURGOUS député /mair de Elancourt, rapporteur du budget de la défense au sein de la commission des finances, pour appuyer notre demande de RdV au ministère de la Défense,
- Le 6 février, rencontré F. LAMY député PS, membre de la commission de la défense,
- Le 10 février, rencontré au ministère de la Défense, J-L MOULLET (*conseiller industriel*) et H. de la GIRAUDIERE (*conseiller social*).

### **LA NON-NOTIFICATION DU PDL-NG MENACE L'EMPLOI A TOSA :**

Face à cette problématique, la Direction qui a l'autorisation du Groupe pour travailler à minima jusqu'au 31 mars, ne nous donne pas de réponse sur le devenir des salariés affectés à PDL NG, au delà de cette limite. Pour la CFDT, rester dans une posture attentiste, n'est pas responsable, d'autant plus que depuis le 23 novembre dernier, il n'y a plus au niveau du Groupe Thales d'accord d'Anticipation (GAE) qui permettait d'éviter les licenciements économiques. En pleine campagne électorale, il est évident que l'Etat, premier actionnaire de Thales, ne permettra pas d'effectuer ces licenciements. ➔ **Mais qu'allons nous devenir au lendemain du 6 mai ?**

Repousser les décisions lourdes de conséquences et laisser la situation se dégrader n'est pas responsable. A défaut de nous notifier aujourd'hui, l'Etat en tant qu'actionnaire principal doit intervenir pour ce projet vital pour notre avenir. C'est ce que nous avons argumenté lors de ces rencontres, auprès de ceux qui ont les manettes pour peser sur la Direction du Groupe. (*voir le recto de ce tract*)

### **LE CE DEMANDE LE DROIT D'ALERTE :**

Le jeudi 16 février, à l'initiative de la CFDT, le CE a déclenché un droit d'alerte sur ce sujet (*cette procédure permet d'interpeller le Conseil d'Administration, où l'Etat est présent*).

➔ **Comment le Conseil d'Administration va t-il gérer cette catastrophe annoncée ?**

Ce droit d'alerte va obliger la Direction à informer les actionnaires, à clarifier sa stratégie et par conséquent de répondre à la vingtaine de questions des élus CFDT, dont notamment les suivantes :

- Quel est le business plan du PDL NG, et quelle est la politique produit de Thales ?
- Le client (DGA) ayant confirmé son besoin de PDL-NG, devrait finalement passer un jour la commande. Face à ce report, comment Thales va maintenir les compétences, les capacités dont dépend sa position de leader dans l'Optro. Aéroporté et avec quelle stratégie ?
- Impact sur les capacités de production ?

Elancourt, le 21 février 2012

## « Argumentaire défendu par la CFDT lors de ces rencontres ».

Notre discours « Défendre nos métiers, notre filière et nos compétences », « assurer la pérennité de l'indépendance française et européenne en matière d'optronique aéroportée, en particulier dans la désignation de cibles » et « alerter sur les conséquences sociales et stratégiques de la non notification du contrat PDL NG »

### RESTER DANS LE STATU QUO, C'EST A TRES COURT TERME:

- **L'achat d'un POD « US »** (SNIPER) pour tenir le délai du nouveau standard Rafale F3S,
- **La perte des compétences françaises** dans la filière optronique aéroportée, unique en Europe, où l'Etat français avait résolument investi,
- **La perte de l'indépendance nationale**, pour le maintien opérationnel des forces Françaises,
- **La perte des marchés « export »**, d'une filière qui ne bénéficie plus du soutien de l'Etat Français,
- **Des emplois supprimés :**
  - 1°) à court terme; 150 emplois en étude dès juin 2012,
  - 2°) à moyen terme; 100 emplois en production, début 2014,
  - 3°) au final; la fin de la filière optronique aéroportée.

#### Les + du PDL-NG:

Le PDL-NG permet de détecter, identifier et tirer de plus loin et avec une meilleure précision que celui du SNIPER. Il est par conception robuste aux conditions d'environnement très spécifiques du Rafale : catapultage, appontage et tir canon.

### POURTANT THALES OPTRONIQUE CONTRIBUE LARGEMENT AU SUCCES DES FRAPPES DES FORCES FRANÇAISES AVEC :

- Ses renseignements par l'image au cœur des conflits récents,
- Sa capacité industrielle française de mise en œuvre et de soutien,
- Sa maintenance intégrée et la maîtrise des Pods DAMOCLES et RECO NG.

### TOSA, DANS LE DOMAINE DE LA HTE TECHNOLOGIE ET LE CŒUR DE LA FILIERE, C'EST:

- 1210 emplois, dont 250 salariés appartenant à des métiers critiques; Opticiens, Électroniciens, Mécaniciens, ayant des compétences rares et longues à acquérir.
- Un réseau important de 90 sous-traitants Français, (*optique, mécanique de précision, logiciel, génération électrique*),
  - en Gironde, Midi Pyrénées: *Liebherr, TFE, Aquitaine Electronique,...*
  - en Rhone Alpes: *Sofradir;...*
  - en Ile de France: *Fichou, Dassault, ADR, ERI, Sagem, Conorm,...*
  - en Bretagne, Pays de Loire : *Roux, Ciral, Artus, Bouy Tronico, ...*
  - en Champagne, Nord-Pas de Calais: *Realmecca, SKF,...*

#### Les « avec ou sans » PDL-NG:

- La notification du PDL-NG garantit le maintien des compétences pendant au moins 10 ans, compte tenu des effets de levier en France et à l'export.
- La non notification nous fera descendre dans un premier temps en 2ème division et condamnera à terme la composante aéronautique de la filière optronique et probablement Thales Optronique.

#### Répartition de l'activité

